

AIPMI

FRANCHE-COMTÉ

ASSOCIATION POUR L'INFORMATION
ET LA PROMOTION DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

COLLECTE TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

UIMM
Franche-Comté
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Membre du réseau

CHIFFRES CLÉS 2021

60

Visites d'entreprises organisées en 2021

50

Classes rencontrées pour découvrir les métiers de l'industrie

80

Jeunes en immersion sur nos plateaux techniques

3500

Jeunes sensibilisés aux métiers de l'industrie

40

Entreprises inscrites sur Ouvre-Boîtes 4.0

20

Journées d'accueil organisées à l'occasion du road show de l'Unité Mobile de Formation 4.0

Chers collègues,

A l'initiative de l'UIMM Franche-Comté, l'Association pour l'Information et la Promotion des Métiers de l'Industrie Franche-Comté (AIPMI) a été créée fin 2020.

L'attractivité de l'industrie doit demeurer l'une des priorités fortes des entreprises pour préparer l'avenir et donner des perspectives à notre jeunesse ainsi qu'à ceux qui subissent la perte d'un emploi.

Au travers de cette association, des dirigeants d'entreprises s'engagent avec la volonté de porter notamment des actions de valorisation des métiers ambitieuses et innovantes, dans chacun de nos bassins d'emploi, au plus près des jeunes et de leurs parents, des adultes s'engageant dans un nouveau parcours professionnel, des établissements scolaires et de l'ensemble des acteurs de l'orientation.

Reconnue par l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, l'AIPMI Franche-Comté est habilitée à collecter la quote-part de la taxe d'apprentissage (reliquat de 13 % de 0,68 % de la MSB) dont les entreprises devront s'acquitter au plus tard le 31 mai 2022 (et non le 28 février, comme cela est indiqué parfois).

Cette collecte est très importante pour notre association. Plus elle sera significative, plus elle aura un effet levier qui lui permettra de mener à bien ses projets.

En acceptant de nous soutenir, vous aurez aussi l'opportunité d'être associés directement à la programmation de nos actions dans votre territoire.

Merci par avance, de toute l'attention que vous porterez vous-mêmes à l'affectation de votre versement volontaire.

Je compte personnellement beaucoup sur votre appui.

Soyez assurés de mon engagement à vos côtés.

Bien à vous,



Daniel JACQUET
Président

LES ACTIONS PORTÉES EN 2021 PAR L'AIPMI



En 2021, grâce à votre contribution, nous avons pu concevoir et développer **Ouvre-Boîtes 4.0** (www.ouvreboites.app) une plateforme qui, notamment grâce à la visioconférence, facilite le dialogue, l'échange et le partage d'informations entre jeunes et entreprises industrielles. Elle donne la possibilité aux entreprises de créer leur page, de proposer des créneaux d'échange en ligne, de présenter leurs métiers et d'organiser des entretiens virtuels pour des offres de stages, des contrats en alternance ou une information sur leurs métiers.

L'AIPMI s'est mobilisée pour les journées portes ouvertes dans le cadre de la **10^{ème} édition de la Semaine de l'Industrie** en 2021, en prenant en charge les transports scolaires et en accompagnant dans leurs visites, les groupes de jeunes collégiens, lycéens, ou des jeunes inscrits dans des structures d'insertion et d'orientation professionnelle.



L'**Unité Mobile de Formation 4.0** a sillonné les routes de Franche-Comté sur plusieurs bassins d'emploi à la rencontre du public jeune mais également des demandeurs d'emploi. Ils ont pu vivre une expérience innovante à bord de cette unité mobile qui présente l'industrie de demain.

Elle était aussi au cœur des espaces des Worldskills, au Parc des expositions de Lyon, en janvier dernier.



EN 2022, 4 PROJETS PHARES !

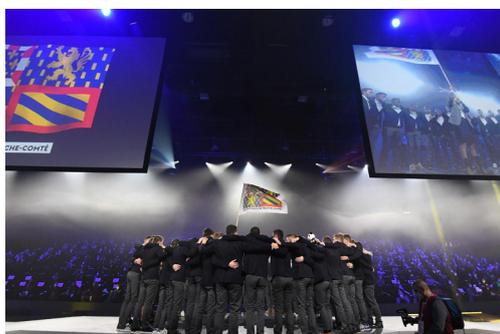
SALON MICRONORA DU 27 AU 30 SEPTEMBRE 2022

L'AIPMI organisera une journée dédiée à la promotion des métiers, le vendredi 30 septembre 2022 sur le salon international des microtechniques et de la précision où 800 entreprises présentent leurs productions et innovations. Des collégiens, lycéens, jeunes inscrits dans des structures d'insertion professionnelle et des demandeurs d'emploi pourront assister à des présentations de métiers industriels, participer à des jobdatings avec les référents RH des entreprises et visiter le salon pour découvrir cette véritable vitrine d'excellence industrielle française.



OUVRE-BOÎTES 4.0

L' AIPMI va intensifier son action de communication au plus près des jeunes et des entreprises sur chaque bassin d'emploi à l'occasion de salons, forums, journées jobdating... Campagne d'affichage, encarts publicitaires et communication digitale seront déployés localement pour donner de l'audience à l'outil Ouvre-Boîtes 4.0 et favoriser ainsi la rencontre entre jeunes et entreprises de nos territoires.



WORLDSKILLS

Plus grand concours des métiers au monde, la WorldSkills Competition est organisée tous les deux ans sous l'égide de l'association WorldSkills International. Elle permet à de jeunes professionnels venus du monde entier, champions de France dans leur métier, de se mesurer lors d'une compétition internationale organisée sur un même site.

L' AIPMI s'engagera aux côtés des jeunes de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour les accompagner, les soutenir à l'occasion des prochaines finales des Worldskills en 2022, avant les finales mondiales à Lyon, en 2024.

AIPMI souhaite s'engager dans la préparation de **nouveaux challenges pour les années à venir** : Un projet faisant appel aux **entreprises de la métallurgie, à la Citadelle de Besançon (inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO)** et une autre action, ambitieuse, **ALLIAGES**, rapprochant les entreprises industrielles et des artistes pour promouvoir les métiers de l'industrie et les savoir-faire en Franche-Comté. À suivre ...

SOUTENEZ NOTRE ASSOCIATION POUR L'INFORMATION
ET LA PROMOTION DES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE
EN LUI AFFECTANT VOTRE QUOTE-PART LIBRE
DE TAXE D'APPRENTISSAGE*

NOUS CONTACTER !

E-mail : contact@aipmi.fr
Téléphone : 03 81 48 50 00
Site internet : www.aipmi.fr

SIÈGE SOCIAL : 4, RUE SOPHIE GERMAIN
25043 BESANÇON CEDEX



*L'Association pour l'Information et la Promotion des Métiers de l'Industrie de Franche-Comté (AIPMI) figure dans la liste des organismes participant au Service Public Régional de l'Orientatoin tout au long de la vie.

Elle est habilitée à recevoir la quote-part du solde de la taxe d'apprentissage prévue par la loi (13% de 0,68% des MSB 2021) et à délivrer des reçus libératoires. (Arrêté préfectoral n°22-01 BAG).

AIPMI
FRANCHE-COMTÉ



L'atout jeune de l'industrie

**Et si c'était
vous qui
leur donniez
envie ?**

Créez votre espace entreprise
en quelques minutes et offrez
à toute une génération une nouvelle
approche de l'industrie

